

**E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON****Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial**

Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2006 – 22 du 27 juin 2006

**Objet : Modification de la grille tarifaire pour l'accueil de groupes scolaires et de centres de loisirs**

L'an deux mille six, le 27 juin 2006 à 9 heures 30, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 29 mai 2006

Nombre de membres en exercice : 18  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de votants : 13

**Étaient présents :****Administrateurs**

- Président : Raymond Lavaud, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, Président de la commission culture, loisirs, tourisme
- Représentant de l'État : Marie-Christine Devevey, Directrice Adjointe, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France
- Représentant du Conseil général du Val d'Oise : Robert Daviot, Vice-président, conseiller général
- Représentant de la commune de La Roche-Guyon : Alain Quenneville, maire
- Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français : Madame Dominique Herpin-Poulenat
- Guy-Antoine de La Rochefoucauld, Propriétaire du Château

**Personnalités qualifiées**

- Personnalité désignée par le Conseil général : Bernard Toublanc, Directeur de la Caisse d'Épargne Île de France Nord
- Personnalité désignée par la commune : Gilles Macré, Conseiller municipal de la commune de La Roche-Guyon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Madame Yolaine de La Rochefoucauld

**Représentant du personnel**

- Olivier Lopes

**Absents -excusés ayant donné un pouvoir (nombre de pouvoir 3):**

- Guy Paris, Vice-président, conseiller général du canton de Vigny
- Christian Leyrit, Préfet du Val d'Oise
- Laure Hermand, représentant du personnel

Le nombre de votants est donc de 10 présents + 3 pouvoirs= 13 votants

**Absents -excusés :**

- Christophe Durand, conseiller général
- Jean-Pierre Bady, Conseiller maître à la cour des Comptes, Président du Conseil national des Parcs et Jardins.
- Jean-Baptiste Bellon, architecte des bâtiments de France

**Étaient également présents**

Daniel Hubert, Directeur général adjoint chargé du développement  
Véronique Flageollet-Casassus, Conseil général du Val d'Oise, Directrice de la Direction l'Action Culturelle  
Yves Chevallier, Directeur de l'É.P.C.C. du Château de La Roche Guyon

**CONSIDERANT** l'importance de l'accueil de groupes scolaires au château,

**CONSIDERANT** le niveau élevé des tarifs pratiqués eu égard à l'offre environnante,

**CONSIDERANT** la baisse tendancielle des réservations pour ces catégories de groupes,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**APPROUVE** le principe d'une baisse de tarifs pour les groupes scolaires, et les centres de loisirs,

**DECIDE** l'application de la grille de tarifs annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.  
Raymond LAVAUD**